CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E45882** **VALABLE JUSQU'AU** **07/04/2027**

ÉDITÉ LE 16/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1953

Raison sociale : BIDAUD CHARPENTE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/05/2024

Capital : 7 774

42 LA VILLE DINAIS
44630 PLESSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PLESSE 314 492 505

Siret : 314 492 505 00024

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5416235

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 144325746 N 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 144325746 N 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 40 79 63 13 **Fax :**

Portable : 06 60 13 87 07

Responsabilité légale :
WOOD ESSENTIA (952 707 669) / BRUNETIERE BENOIT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@bidaud-charpente.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 197 133 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	5	08/04/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/04/2026 16:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.